



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021  
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778  
E-mail: malionu@aol.com  
Website: www.un.int/mali

---

## **CONSEIL DE SECURITE**

### **Débat ministériel :**

**Thème : « Opérations de paix des Nations Unies dans le contexte de menaces asymétriques »**

**Intervention de Son Excellence  
Monsieur Issa KONFOUROU,  
Ambassadeur, Représentant  
permanent du Mali auprès des  
Nations Unies**

**(Vérifier au prononcé)**

**New York, le 07 novembre 2016**

111 EAST 69<sup>TH</sup> STREET,  
NEW YORK, N.Y.  
10021

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, pour commencer, vous exprimer les regrets de votre frère et ami, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et l'Intégration africaine du Mali, qui, pour des contraintes d'agenda, n'a pu être parmi nous ce matin.

Il m'a chargé, cependant, de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour l'accession de votre beau pays, la République sœur du Sénégal, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de novembre et, en même temps, saluer la tenue de ce débat ministériel sur la problématique des menaces asymétriques pour les opérations de paix des Nations Unies.

Avant de poursuivre, permettez-moi de saluer la délégation de la Fédération de Russie pour sa présidence remarquable du Conseil de sécurité, le mois écoulé.

Dans ce chapitre des remerciements, il me plaît de saluer toutes les personnalités imminentes, qui ont pris la parole depuis ce matin, pour leurs contributions importantes à ce débat public.

Au nom du Gouvernement de mon pays, je remercie toutes les délégations qui ont bien voulu exprimer leur compassion et leur solidarité au Mali suite aux attaques meurtrières de ces derniers jours. Par la même occasion, je présente les condoléances émues du peuple malien aux Gouvernements Français et Togolais tombés sur le champ d'honneur au Mali. je n'oublie pas les familles endeuillées de mes compatriotes.

**Monsieur le Président,**

L'actualité et la pertinence de ce thème ne sont plus à démontrer, en particulier pour mon pays, le Mali qui abrite, comme vous le savez si bien, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Hier tout près, un convoi logistique escorté de la MINUSMA était encore, hélas, l'objet d'une nouvelle attaque aux engins explosifs improvisés. Nous sommes amenés encore à déplorer trois morts dont un casque bleu togolais et deux civils maliens, ainsi que sept blessés.

Le même jour, un camp des forces armées et de sécurité du Mali a été attaqué à 2h du matin par des hommes armés non encore identifiés.

La veille, c'est-à-dire le samedi 5 novembre, un soldat français tombait malheureusement sur le champ d'honneur, suite à l'explosion d'une mine au passage de son convoi.

Voilà la situation au jour le jour : les attaques asymétriques indiscriminées sont le lot quotidien des populations civiles, des forces de défense et de sécurité du Mali, de la force française Barkhane et de la MINUSMA.

Comme vous l'avez rappelé ce matin, le bilan humain et matériel de ces attaques asymétriques indiscriminées est très lourd :

- plus de 58 personnes de la MINUSMA entre 2015 et 2016, faisant du Mali le pays considéré le plus dangereux pour le personnel des Nations Unies.
- La force française perdu 18 hommes, depuis janvier 2013.
- et ce sont les forces de défense et de sécurité du Mali et les populations civiles maliennes qui ont payé le prix fort, avec des centaines de morts et de blessés.

Je n'oublie pas les destructions abjectes dont nos monuments historiques ont été l'objet et les dégâts matériels importants ...

**Monsieur le Président,**

Ces statistiques font froid dans le dos. Elles interpellent la conscience humaine, surtout que personne ne peut prédire la fin de ces multiples attaques asymétriques ou aux engins explosifs improvisés, suivies de rafales d'armes automatiques.

Le peuple malien n'est pas fier que le Mali, il y a peu havre de paix et de stabilité, soit cité comme le pays le plus dangereux, particulièrement pour les enfants des nations amies venus nous aider à rétablir la paix dans notre pays.

C'est pourquoi, le Gouvernement n'a de cesse d'alerter les Nations Unies et ses autres partenaires sur la nécessité d'adapter le mandat de la MINUSMA à son environnement difficile, dangereux et complexe.

A cet égard, le Gouvernement du Mali se réjouit que le Conseil de sécurité ait accédé à sa demande, en adoptant la résolution 2295 (2016), qui donne une posture plus proactive et robuste à la MINUSMA dans l'exécution de son mandat.

Je voudrais souligner en effet à cet égard que cette adaptation du mandat de la MINUSMA à son environnement vise d'abord à protéger la Mission elle-même, son personnel et ses installations contre les attaques répétées menées par des forces hostiles, de manière à lui permettre ensuite de faire face aux autres dimensions de sa mission, y compris la protection des populations civiles.

Il ne s'agit pas, comme nous l'entendons souvent, de faire exécuter par la MINUSMA, des missions de lutte anti-terroriste. Non ! **Monsieur le Président,** nous savons qu'une opération de maintien de la paix n'a pas vocation à faire la lutte contre le terrorisme. Toutefois, elle a le devoir et la responsabilité de prendre toute mesure utile pour se protéger et exécuter normalement son mandat.

**Monsieur le Président,**

Il est inquiétant de constater que cinq (5) mois après son adoption par le Conseil de sécurité, les dispositions pertinentes de la résolution 2295 tardent cependant à se

concrétiser. En effet, comment ne pas être préoccupé par le constat alarmant de la pénurie, notamment de véhicules blindés de transport de troupes, de véhicules de soutien logistique et d'autres équipements logistiques essentiels, dont a fait état M. Hervé Ladsous, Chef du Département des opérations de maintien de la paix, lors de la présentation du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation dans mon pays, le 06 octobre dernier, dans cette même salle.

De même, le retrait annoncé de trois des cinq unités d'hélicoptères actuellement sur le théâtre de déploiement et le manque criard d'unités d'hélicoptères d'attaque constituent de sérieuses sources de préoccupation. Je voudrais ici saluer la lueur d'espoir donnée par l'Allemagne et le Canada à cet égard.

Aussi, l'environnement du théâtre d'opérations au Mali exige que les contingents déployés soient dotés d'équipements et de formation adaptés et respectant les standards des Nations Unies, y compris les vecteurs aériens. Il exige également le partage de renseignements et l'usage de technologies adaptées (drones et caméras de surveillance).

### **Monsieur le Président,**

Le Gouvernement du Mali est parfaitement conscient de sa responsabilité première dans la protection des civils et dans la sécurisation du territoire national. Il est également conscient que la lutte contre le terrorisme dans notre pays relève au premier chef des prérogatives des forces de défense et de sécurité du Mali, ainsi que l'ensemble des institutions nationales compétentes (justice, finances, services de renseignements, douanes, ...).

C'est pourquoi, le Gouvernement travaille au quotidien et sans relâche, souvent avec l'appui très apprécié des partenaires, à reconstruire et renforcer les capacités opérationnelles des forces armées et de sécurité et de l'ensemble des services nationaux concernés, en vue de leur permettre de s'acquitter de leur mission régalienne de protection des populations civiles et leurs biens et de sécurisation de l'ensemble du territoire national.

A cet égard, je salue l'appui significatif de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux notamment l'Union Européenne à travers son programme EUTM et les Nations Unies.

Cependant, il ne faut jamais se méprendre : l'efficacité de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, les trafics en tout genre qui alimentent ces crimes organisés, réside dans la coopération avec les pays voisins, la coopération sous-régionale, régionale et internationale.

Dans ce sens, le G5 Sahel est un exemple édifiant. Sa Force conjointe en constitution est un outil adapté à l'environnement sécuritaire de la région.

D'autres mécanismes sous-régionaux et régionaux aussi importants sont prévus. Il s'agit, notamment :

- de la Force africaine en attente (FAA) qui constitue le pilier militaire de l'Architecture de paix et de sécurité africaine (APSA) ;
- du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC), chargé de coordonner les actions militaires antiterroristes de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger.

Participent également de cette dynamique de coopération sous-régionale, les patrouilles mixtes et conjointes le long des frontières communes de certains pays voisins, le droit de poursuite, le partage de renseignements...

Il est tout aussi important de travailler ensemble pour prévenir et lutte contre les causes profondes de ces activités criminelles dans nos sociétés, qui ont pour noms, entre autres : pauvreté extrême, chômage notamment des jeunes, exclusion/marginalisation, ignorance ...

**Monsieur le Président,**

Pour terminer, le peuple malien reste éternellement reconnaissant à toutes les nations amies, pour les sacrifices souvent ultimes payés par leurs enfants pour la paix et la stabilité au Mali. Nous n'oublierons jamais ce pacte de sang et nous

rendons toujours un hommage appuyé à toutes les victimes tombées sur le champ d'honneur au Mali.

Enfin, je salue, au nom du Gouvernement du Mali, le travail remarquable réalisé par la MINUSMA dans un environnement que je sais particulièrement difficile.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**